



Réforme du collège

2016



Un bilan catastrophiste.

Najat Vallaud-Belkacem – dossier de presse 11/03/2015 :

« Le collège aggrave la difficulté scolaire, particulièrement dans les disciplines fondamentales », [...] et « cristallise les défauts de notre système éducatif » ; [...]

« Il est profondément inégalitaire, triant les élèves davantage qu'il ne les accompagne dans la réussite » ; [...] « monolithique dans son approche disciplinaire, suscitant parfois l'ennui, voire la perte du goût pour le travail et l'effort. » [...]

« Il est peu motivant pour les élèves, anxiogène pour les parents et frustrant pour les professeurs, auxquels il ne laisse que peu d'autonomie. »

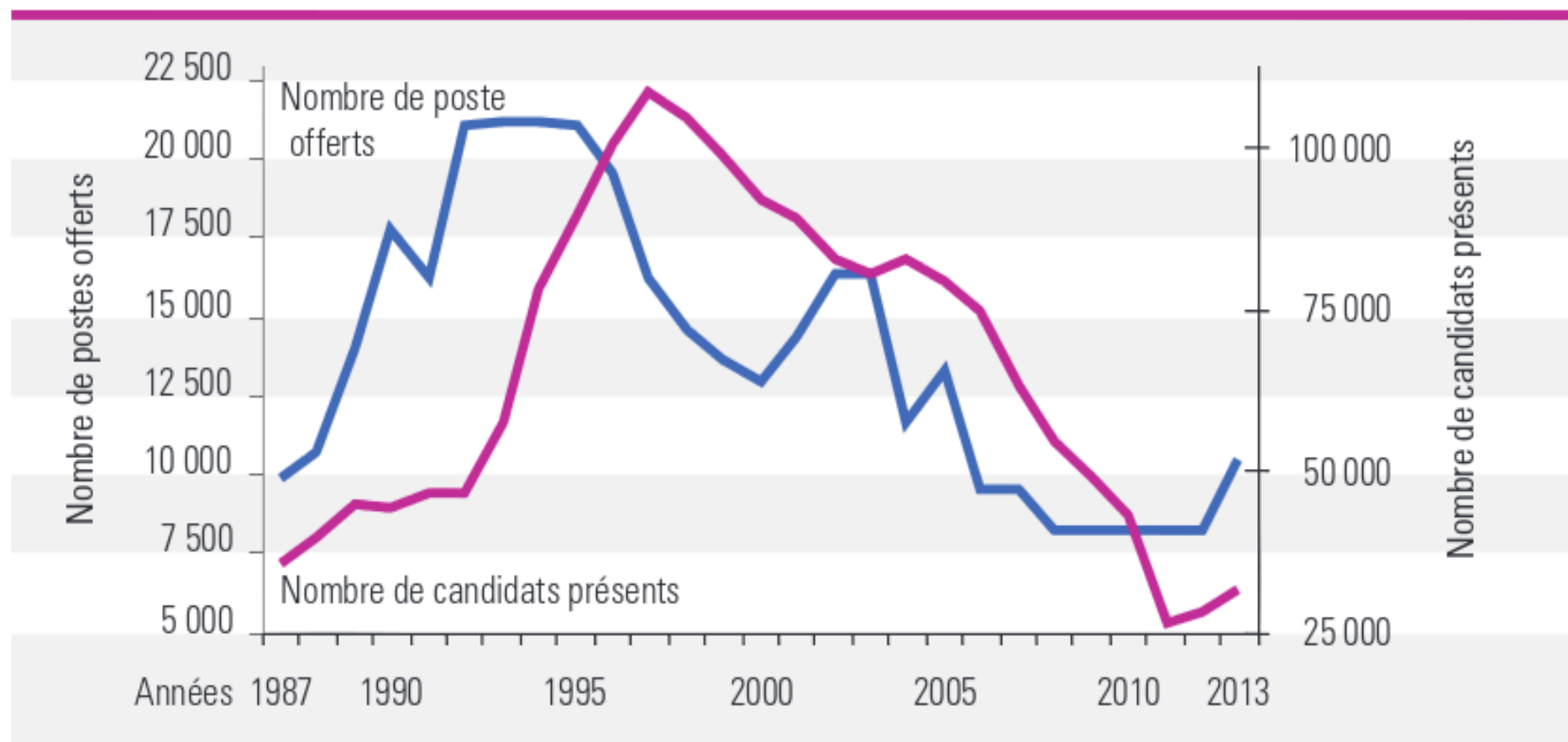
**Dossier de presse - Najat Vallaud-Belkacem ;
« Le collège en 2016 : faire réussir tous les élèves » -**

Site internet du MEN 11/03/2015

Une analyse biaisée :

- qui fait reposer l'échec scolaire sur les « mauvaises pratiques » des enseignants
- qui fait l'impasse sur ce que l'échec scolaire doit aux inégalités sociales
- qui n'évoque pas les logiques de ghettoïsation des établissements
- qui ne pose pas le problème des 15 % des élèves en grande difficulté scolaire en 6è !
- qui n'évoque pas les classes surchargées et les coupes budgétaires massives réalisées depuis près de 15 ans dans l'Éducation nationale.

1 – Évolution du nombre de postes offerts et de candidats présents aux cinq concours externes de l'enseignement public



Lecture : le nombre de postes offerts est indiqué sur l'échelle de gauche, le nombre de candidats présents est indiqué sur l'échelle de droite. Le rapport entre les deux échelles est de 1 (à gauche) pour 5 (à droite). En 2002, 82 900 candidats se sont présentés à l'un des cinq concours externes du second degré public, pour un nombre de postes offerts de 16 400.

Champ : concours externes de l'enseignement public : agrégation, Capes, Capeps, Capet, CAPLP, France entière.

Source : MENESR DEPP

NB : 2002-2012 : 87 000 postes de supprimés dans l'Éducation Nationale.

- I. « Accroître l'autonomie des établissements » :
la diminution masquée des horaires disciplinaires.

- II. « Instaurer une interdisciplinarité obligatoire » :
EPI et AP, une efficacité pédagogique à démontrer.

- III. « Combattre l'élitisme et l'échec scolaire » : une offre
linguistique et culturelle réduite, au détriment du plus
grand nombre.

I. « Accroître l'autonomie des établissements » : la diminution masquée des horaires disciplinaires.

Ce que prévoit le projet ministériel :

- L'introduction « de 20 % de marge d'autonomie » dans l'organisation des enseignements
- La diminution des horaires disciplinaires au profit « d'Enseignements Pratiques et Interdisciplinaires » (EPI) et « d'Accompagnement Personnalisé » (AP)
- La globalisation des horaires par groupes de disciplines (enseignements artistiques / langues vivantes / technologie, SVT, physique chimie)
- La modulation locale de la répartition des heures par discipline
- La suppression des options bilangues, euro, Grec, DP3, Latin « light »

■ Introduction « de 20 % de marge d'autonomie » dans l'organisation des enseignements

Méthode

Principe :

- Retirer 20 % d'heures d'enseignements disciplinaires

- Transformer ces 20 % en heures d'Enseignements Pratiques et Interdisciplinaires (EPI) ou en Accompagnement dit Personnalisé (AP)

- Suppression d'heures de cours disciplinaires

- **Globalisation de l'allocation des heures disciplinaires par pôles** (scientifiques, linguistiques et artistiques) et répartition par le chef d'établissement

- Suppression des classes euro et bilangues
Grec
DP3

Grille horaire collège – Décret ministériel

	Cycle 3	
	6ème	
	existant	décret
EPS	4	4
Arts*	2	1+1
Français	5	4,5
H-G - EMC	3	3
LV1 & 2	4	4
Maths	4	4,5
SVT	1,5	4
Techno	1,5	
physiques	0	
total heures élèves	25	23+3⁽¹⁾

Cycle 4					
5ème		4ème		3ème	
existant	décret	existant	décret	existant	décret
3	3	3	3	3	3
2	1+1	2	1+1	2	1+1
4	4,5	4	4,5	4,5	4
3	3	3	3	3,5	3,5
3	3+2,5	6	3+2,5	6	3+2,5
3,5	3,5	3,5	3,5	4	3,5
1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
1,5	1,5	1,5	1,5	2	1,5
1,5	1,5	1,5	1,5	2	1,5
23	22+4⁽²⁾	26	22+4⁽²⁾	28,5	22+4⁽²⁾

(1) Accompagnement Personnalisé (AP)

(2) Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI)

■ La diminution des horaires disciplinaires au profit « d'Enseignements Pratiques et Interdisciplinaires » (EPI) et « d'Accompagnement Personnalisé » (AP)

	6 ^e		5 ^e		4 ^e		3 ^e	
	avant	après	avant	après	avant	après	avant	après
Total horaires disciplinaires hebdomadaires	25	23	23	22	26	22	28,5	22
différentiel	2		1		4		6,5	

Total perte horaires disciplinaires hebdomadaires : **13,5 heures**

Total perte heures disciplinaires sur les 4 ans de collège : **486 heures**

Soit **2/3 d'une année de cours disciplinaires perdus** sur 4 ans de collège !

■ La modulation locale de la répartition des heures par discipline

Décret, article II :

« II. — En application du 2° de l'article R. 421-2, [...]

L'établissement peut **moduler la répartition du volume horaire hebdomadaire par discipline**, dans le respect :

- du volume horaire global dû à chaque discipline d'enseignement obligatoire **pour la durée du cycle** ;
- du volume horaire global annuel des enseignements obligatoires dû à chaque élève.”

Les conséquences concrètes :

Pour les élèves

```
graph TD; A[Pour les élèves] --> B[- Des parcours scolaires différents selon les classes et les établissements]; A --> C[- Des filières au collège : si on ajoute du français en 6-5ème à une « classe socle » (ingérable), on lui retirera des heures en 4è et 3ème. L'orientation se réduira alors au lycée professionnel.]; A --> D[- Des programmes à redécouper localement pour chaque classe et pour chaque année.]; A --> E[- L'impossibilité de vérifier le respect des horaires disciplinaires par élèves.];
```

- **Des parcours scolaires différents** selon les classes et les établissements

- **Des filières au collège** : si on ajoute du français en 6-5ème à une « **classe socle** » (ingérable), on lui retirera des heures en 4è et 3ème. **L'orientation se réduira alors au lycée professionnel.**

- **Des programmes à redécouper localement** pour chaque classe et pour chaque année.

- **L'impossibilité** de vérifier le respect des **horaires disciplinaires** par élèves.

II. Instaurer une interdisciplinarité obligatoire :
EPI et AP, une efficacité pédagogique à
démontrer.

■ Introduction « d'enseignements complémentaires »

Principe

- Transformer **20 % d'heures de cours disciplinaires**

3 heures
**D'Accompagnement
Personnalisés (AP)** en 6^e

4 heures
**d'Enseignements Pratiques
Interdisciplinaires (EPI)** en
5^e- 4^e-3^e (et 1h AP en 3^e)

■ L'Accompagnement Personnalisé (AP)

Méthode

Principe

- 3 heures de cours disciplinaires hebdomadaires sont retirées à l'emploi du temps des élèves de 6^è et 1 heure en 3^è

- Liberté du chef d'établissement dans le choix des horaires disciplinaires soustraits à l'emploi du temps des élèves.

- Transformation de ces heures en Accompagnement Personnalisé réalisé par un seul enseignant en classe entière.

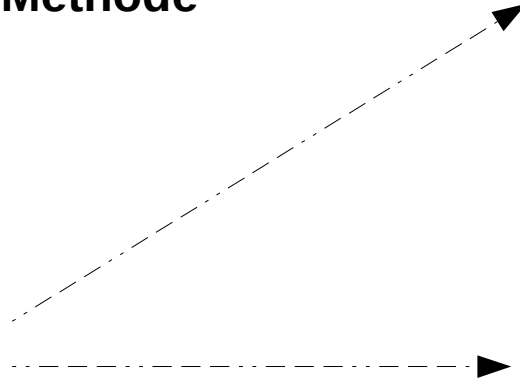
- Suppression de l'Accompagnement Éducatif, en petits groupes qui fonctionnait sans ponctionner d'heures de cours disciplinaires

Les Enseignements Pratiques et Interdisciplinaires (EPI)

Principe

- 4 h de cours
disciplinaires
hebdomadaires sont retirés
à l'emploi du temps des
élèves

Méthode



- **Liberté du chef d'établissement**
dans le choix des horaires
disciplinaires **soustraits à l'emploi**
du temps des élèves.

- **Transformation** de ces 4
heures en EPI réalisés par **un**
seul enseignant en classe
entière. 8 thèmes imposés :
(ex : développement durable ;
culture et création artistiques ;
langues et cultures régionales et
étrangères etc..)



Un magazine consacré à la machine à vapeur

Nadia, Carole et Jérôme sont en classe de 4e. Ce trimestre, le jeudi après-midi de 14 h à 16 h, avec leurs professeurs de mathématiques, de physique-chimie et d'histoire, ils mènent un projet sur la machine à vapeur : créer un magazine consacré à cette invention. Du cours d'histoire, ils utilisent leurs connaissances sur la révolution industrielle au XIXe siècle. Du cours de physique, le chapitre sur la pression d'un gaz. Leur professeur de mathématiques leur a demandé de prouver qu'il s'agissait réellement d'une révolution en calculant, à partir de la vitesse d'un cheval et la vitesse des premiers trains, le temps gagné pour rejoindre les villes de Lyon, Marseille, Orléans et Nantes depuis Paris.

EXEMPLE 1

Nadia, Carole et Jérôme rédigent actuellement leur magazine et seront évalués dans quelques semaines sur ce projet qu'ils présenteront à toute leur classe.



Les débats en caricatures

Agnès, Éloïse, Léo, Lorraine, Zinedine et Matteo sont élèves en classe de 5e. Leurs professeurs d'arts plastiques et d'enseignement moral et civique ont décidé de réaliser un travail autour de la liberté de la presse et, plus particulièrement du dessin de presse. En enseignement moral et civique, il est demandé à chaque élève d'être en capacité d'argumenter et de confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion.

Les six élèves doivent se regrouper pour organiser un débat autour de caricatures qu'ils doivent préparer dans le cadre du cours d'arts plastiques. Leur enseignant a choisi de faire venir pendant une heure de cours un caricaturiste du journal local, qu'il a trouvé dans l'annuaire

EXEMPLE 2

des réservistes citoyens et qui a accepté d'être le grand témoin de ce débat en classe.

Agnès et Zinedine sont doués pour le dessin, ils ont donc réalisé chacun une caricature sur un même sujet qui divise en ce moment les élèves du collège : la proposition des élus du conseil de la vie collégienne d'organiser des Olympiades pour tous les élèves dont la finale aurait lieu un samedi après-midi. Agnès a défendu la proposition alors que Louis a proposé une caricature dans laquelle il critique le fait que cela se fasse en plus des heures de cours. Éloïse et Lorraine ont préparé et animé le débat dans la classe avec l'aide de leur enseignant et ont pu bénéficier d'un regard extérieur sur le sujet grâce au caricaturiste. Chacun a pu exprimer son point de vue. Léo et Matteo ont pris des notes pendant le débat et préparé un article pour le journal du collège.

Les enseignants les ont évalués sur ce projet complet : les caricatures, l'organisation du débat et l'article de presse.

■ Les Enseignements Pratiques et Interdisciplinaires (EPI)

Principe

- **4 h par semaine**, les élèves suivent des « modules » .

Méthode

- **Liberté du chef d'établissement** dans le choix des horaires disciplinaires **soustraits à l'emploi du temps des élèves.**

- **Transformation** de ces 4 heures en EPI réalisés par **un seul enseignant en classe entière. 8 thèmes imposés :** (ex : développement durable ; culture et création artistiques ; langues et cultures régionales et étrangères etc..)

- **Efficacité pédagogique** très discutable

■ Une Efficacité pédagogique très discutable

Les EPI ne doivent pas reproduire en collège ce qu'aujourd'hui des études universitaires démontrent, à savoir la faible plus-value des TPE (Travaux Personnels Encadrés en classe de 1ère et Tale) en termes d'apprentissage, particulièrement pour les élèves éloignés de l'École »

Communiqué de Presse

Site internet du SIA

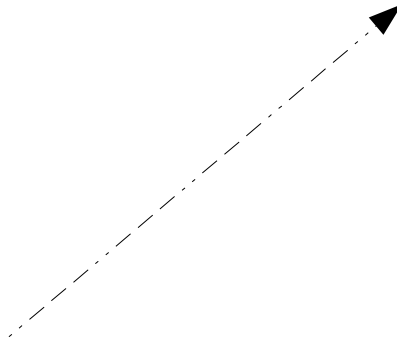
Syndicat des Inspecteurs d'Académie

■ Une réécriture des programmes « pluridisciplinaire » et « curriculaire »

Objectifs :

- **Mettre en cohérence** les programmes avec les **EPI** et le **Socle**, pour imposer à terme un enseignement polyvalent

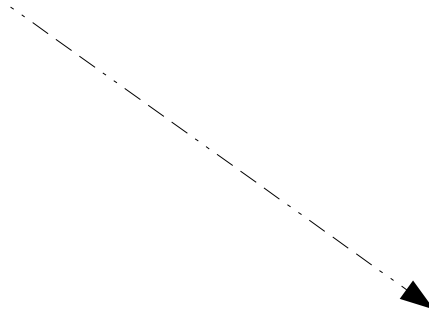
méthode



- **Réécrire les programmes** disciplinaires en cohérence avec les **thèmes interdisciplinaires** enseignés en EPI



- Imposer une « **logique curriculaire** » : les programmes sont rédigés par cycle et non plus par année scolaire.



- **supprimer les repères annuels** dans la progression des apprentissages

■ Évaluer les acquisitions par domaines du socle et non plus par champ disciplinaire, par compétences

Objectifs :

- Évaluer par un domaine du socle pour imposer la polyvalence et casser les pratiques disciplinaires.

Méthode

- **Validation collégiale** des compétences acquises en EPI sous la forme des **oraux de l'Histoire des Arts**

- **Imposer le renseignement du LPC** pour les évaluations disciplinaires

- **"Socler" les épreuves du brevet** c'est-à-dire créer des épreuves interdisciplinaire sur le modèle de PISA et d'évaluer "au fil de l'eau" le Brevet, à partir de la 5eme

III. « Combattre l'élitisme et l'échec scolaire » :

une offre linguistique et culturelle réduite, au détriment du plus grand nombre.

■ La LV2 dès la Cinquième

Principe

- Introduction de 2,5h de
LV2 en 5è

Méthode

- **Globalisation des horaires** des LV1 et LV2 en 5è, 4è, 3è

- **Suppression** de 0,5 h en 4è et 0,5 h en 3è à prendre sur les LV2

- **Suppression** du Grec, des classes bilangues, des classes européennes, latin « light »

Conclusion : La réforme du collège : cheval de Troie d'une politique d'austérité qui ne dit pas son nom ?

« Si l'on diminue les dépenses de fonctionnement, il faut veiller à ne pas diminuer la quantité de service, quitte à ce que la qualité baisse. On peut réduire, par exemple, les crédits de fonctionnement aux écoles ou aux universités, mais il serait dangereux de restreindre le nombre d'élèves ou d'étudiants. **Les familles réagiront violemment à un refus d'inscription de leurs enfants, mais non à une baisse graduelle de la qualité de l'enseignement et l'école peut progressivement et ponctuellement obtenir une contribution des familles, ou supprimer telle activité.** Cela se fait au coup par coup, dans une école mais non dans l'établissement voisin, de telle sorte que l'on évite un mécontentement général de la population. »

Christian Morrisson, *La Faisabilité politique de l'ajustement*, CAHIER DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE N° 13, OCDE, Paris 1996

Les revendications du SNES-FSU et du SNEP-FSU :

- Des grilles nationales garantissant les **horaires disciplinaires**.
- La **diminution des effectifs** des classes.
- La **possibilité de concertation** dans les services et d'enseignement en groupes allégés.
- Des **programmes cohérents**, une **interdisciplinarité progressive**, construite sur les disciplines et leurs programmes.
- Une **formation initiale** et **continue** des personnels leur donnant tous les outils pour leur permettre de diversifier leurs pratiques en vue de répondre aux exigences des programmes et **aux difficultés des élèves**.
- Une amélioration des conditions de vie dans les collèges : des **vies scolaires renforcées** et des **équipes pluriprofessionnelles** complètes avec des moyens pour les faire fonctionner.
- Le refus de toute « **caporalisation** » **managériale** du métier